

5-Août 1960 : Les péripéties d'une indépendance

Écrit par Sidwaya

Mardi, 07 Août 2018 04:58 - Mis à jour Mardi, 07 Août 2018 05:06



L'indépendance de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) a été proclamée, le 5 août 1960, par feu le président Maurice Yaméogo, à l'issue d'un processus politique remontant à la fin des années 1940. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les colonies, notamment françaises, amorcèrent un tournant décisif sur le plan politique et administratif. Les prémices de cette participation des Africains à l'exercice du pouvoir politique s'étaient déjà fait sentir en 1944 avec la tenue de la conférence de Brazzaville.

C'est ainsi que le 4 septembre 1947 fut votée la loi rétablissant la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) dans ses frontières de 1932. L'année suivante, dans le cadre de l'Union française, elle élit les membres de son parlement local (conseillers généraux), et ses députés à l'Assemblée nationale française à la suite d'un scrutin, qui a vu la victoire de l'Union voltaïque du Rassemblement démocratique africain (RDA). L'autre étape cruciale de cette marche vers l'indépendance est sans conteste le vote de la loi-cadre en 1956. Sur le politique, cela signifiait que la Haute-Volta pouvait désormais disposer d'un conseil de gouvernement élu par son Assemblée territoriale. Il appartenait à ce conseil de désigner un vice-président parmi ses membres. Toutefois, le président était directement nommé par la métropole. A l'issue des élections du 31 mars 1957, le RDA rafle les sièges. Avec à sa tête Yvon Bourges, le premier Conseil de gouvernement est formé, le 17 mai 1957 par Ouezzin Coulibaly. Mais à la suite d'une crise politique, le 17 décembre 1957, une motion est votée par solidarité voltaïque contre le gouvernement de Ouezzin Coulibaly. En rejoignant les rangs de la majorité, un certain Maurice Yaméogo du Mouvement démocratique voltaïque (MDV) fait son entrée au gouvernement. Ministre de l'Intérieur assurant l'intérim, ce dernier accède à la plus haute fonction du gouvernement après le décès de Ouezzin Coulibaly, le 6 septembre 1958 à Paris. La Haute-Volta obtiendra le statut de République autonome membre de la communauté, le 11 décembre 1958. Dans cette dynamique, la nation naissante opta dans un premier temps pour le fédéralisme. Elle adhère ainsi le 28 janvier 1959 à la Fédération du Mali qui comprenait également le Soudan, le Sénégal, et le Dahomey. Quelques temps après, la Haute-Volta se retire pour former, avec la Côte d'Ivoire, le Niger, et le Dahomey, le Conseil de l'Entente. Dès

lors, elle signera les accords de transfert de compétences avec la France.

Le droit naturel de l'Homme

Selon le calendrier de la proclamation des indépendances, elle devait accéder à la souveraineté nationale, le 5 août 1960. Tout comme pour la Haute-Volta, l'année 1960 constituera une étape décisive dans l'histoire de la majorité des anciennes colonies françaises d'Afrique. En ce qui concerne la Haute-Volta, le transfert de compétences de l'Etat français à l'Etat voltaïque aura lieu le 11 juillet 1960, en concertation avec les autres membres du Conseil de l'Entente.

Maurice Yaméogo préside déjà aux destinées de la Haute-Volta. L'indépendance de la Haute-Volta est proclamée le 5 août 1960 à la radiodiffusion nationale par le premier président du pays en ces termes : «Aujourd'hui, 5 août 1960, à zéro heure, au nom du droit naturel de l'Homme à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, je proclame solennellement l'indépendance de la République de Haute-Volta. Neuf siècles d'histoire ont révélé au monde la valeur morale de l'homme voltaïque. Au nom de cette morale à partir de laquelle nous voulons bâtir notre nation, j'exprime ma profonde reconnaissance à tous les artisans de notre indépendance nationale (...) Vive la Haute-Volta indépendante, vive la France, vive la fraternité des peuples de la terre!».

Moins de deux mois après cet événement historique, la Haute-Volta est admise le 20 septembre aux Nations unies. Pour mémoire, la date du 11 décembre, après l'indépendance, a été retenue pour célébrer l'anniversaire de l'accession de la Haute-Volta à la souveraineté nationale. Et ce, pour diverses raisons. Août est le mois le plus pluvieux de l'année dans le pays. De plus, c'est la période des vacances pour les élèves (qui prennent aussi part au défilé) et des travaux champêtres pour les paysans qui constituent la majorité de la population.

Considérées comme des «fêtes de réactionnaires», le 11-Décembre et le 5-Août seront abandonnées au profit du 4-Août sous la Révolution. Mais au début des années 1990, à l'avènement de la IVe République, le 11 décembre «plus consensuel» sera à nouveau retenu. Officiellement, cette date est désignée comme étant le jour de la fête nationale et non de la fête de l'indépendance.

5-Août 1960 : Les péripéties d'une indépendance

Écrit par Sidwaya

Mardi, 07 Août 2018 04:58 - Mis à jour Mardi, 07 Août 2018 05:06

Aubin W. NANA

Sidwaya